

Commune de MOLESMES (89_Yonne)

Plan Local d'Urbanisme

Pièce n°4: Plan de zonage
Echelles: Vue d'ensemble de la commune 1/ 8 000ème
Zoom sur les zones bâties 1/ 2 000ème

Arrêté par délibération du conseil municipal du:

Cachet:

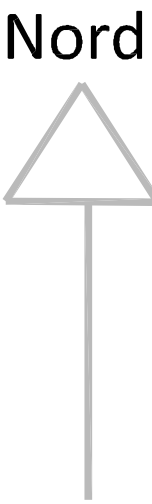
Approuvé par délibération du conseil municipal du:

Cachet:

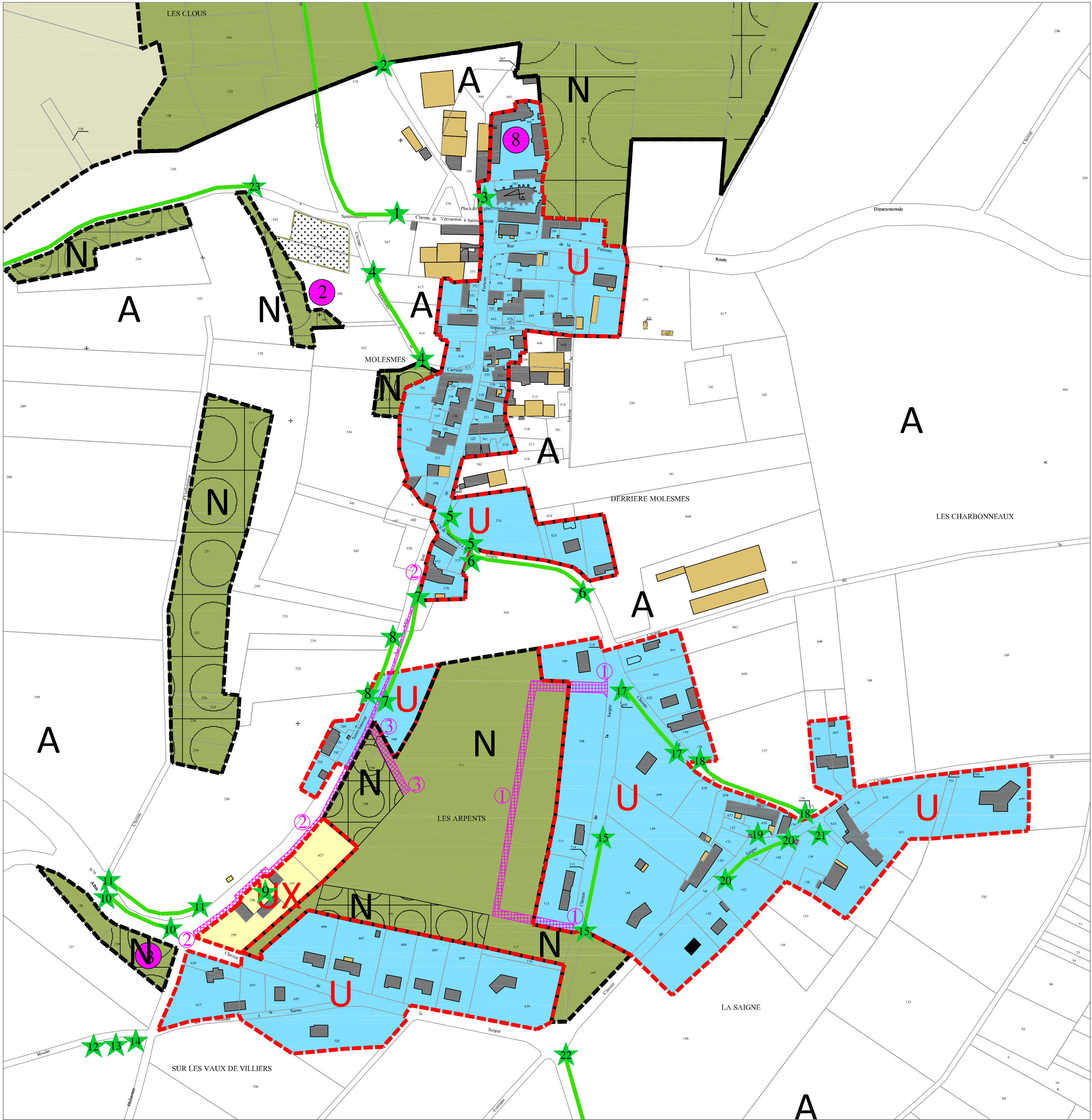
CDHU - Conseil Développement Habitat Urbainisme
9 Boulevard Vauhallée 89 000 Auxerre
Tél 03 86 51 79 31

LEGENDE

- Zone urbaine U
- Zone d'équipements publics UX
- Secteur de taille et de capacité limitées Ah
- Zone agricole constructible A
- Zone agricole de protection des corridors écologiques Aco
- Zone naturelle N
- Espace Boisé Classé (E.B.C)
- Elément bâti ou source identifié(e) au titre de l'article L 123-1-5-III.2° du code de l'Urbanisme
- Elément végétal identifié au titre de l'article L 123-1-5-III.2° du code de l'Urbanisme
- Bâtiment agricole pouvant bénéficier d'un changement de destination au titre de l'article R123-12 du code de l'Urbanisme



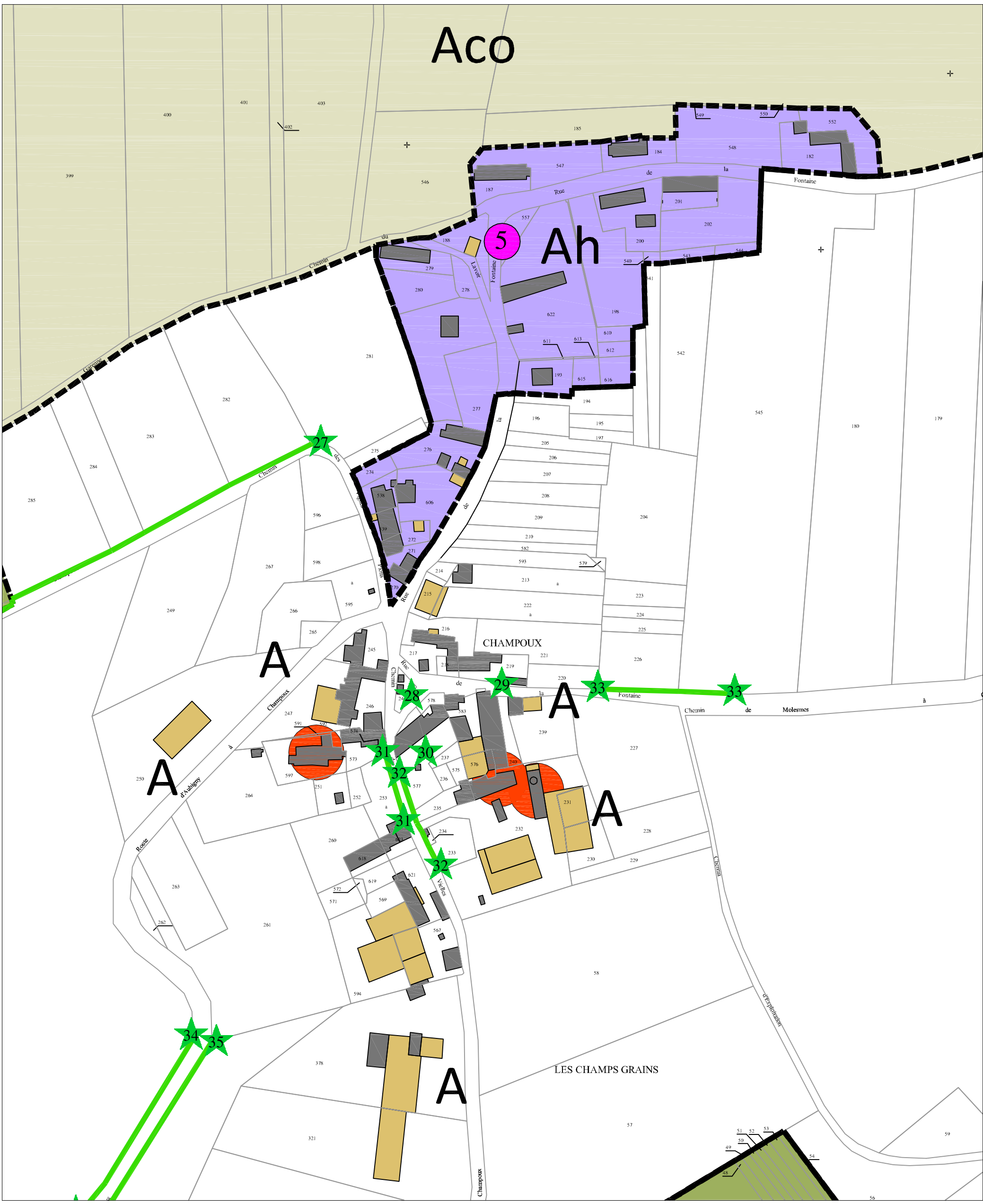
Bourg et La Saigne



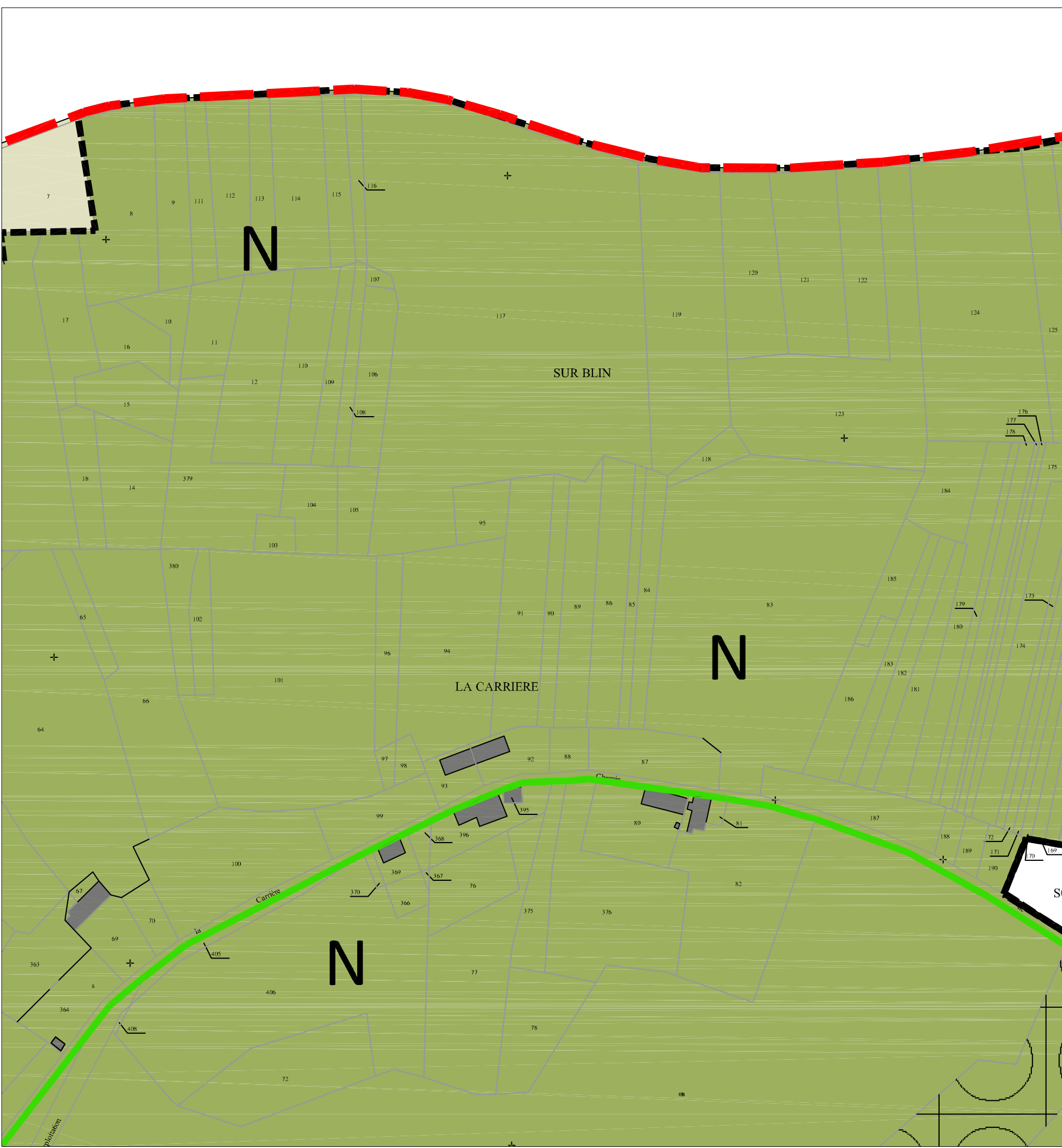
Commune



Champoux



La Carrière



Sur Mont Tiffaux

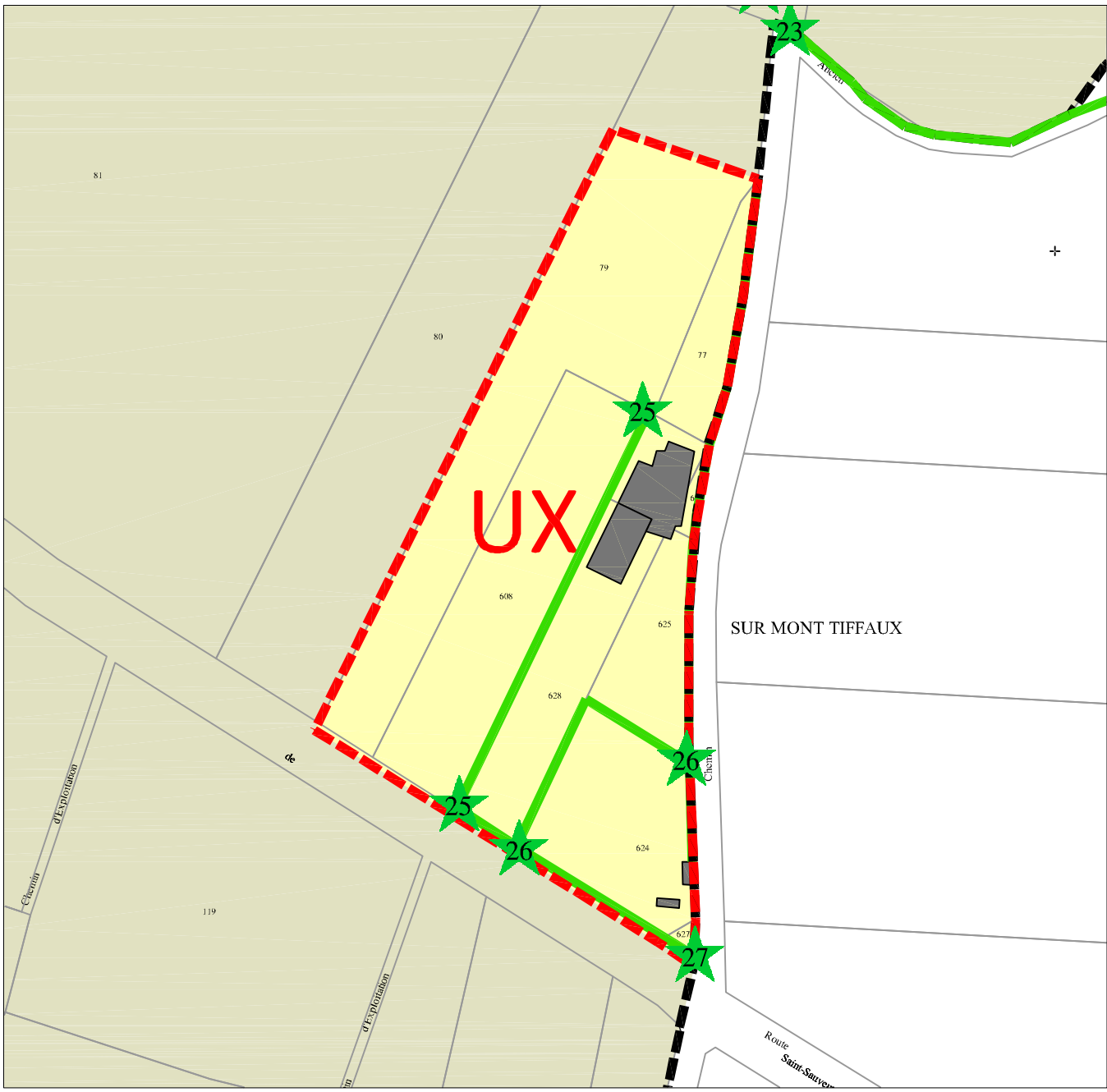


Tableau des Emplacements Réservés (E.R)

n° de l'ER	situation	surface (m²)	bénéficiaire	destination
1	La Saigne Parcelle n°711	1 678	commune	aménagement d'une future desserte routière pour la parcelle n°711 (en cas d'ouverture de la zone à l'urbanisation).
2	De La Saigne au bourg Route de Saint Sauveur	727	commune	aménagement d'une bande piétonne sécurisée.
3	La Saigne Parcelle n°711	370	commune	aménagement d'une future desserte routière pour la parcelle n°711 (en cas d'ouverture de la zone à l'urbanisation).